

Lasure de protection aux résines acryliques en phase aqueuse

- Microporeuse
- Pigmentation respectant le veinage du bois
- Anti UV
- Hydrofuge

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION

Lasure en phase aqueuse à base de résines acryliques, formant un feuil d'aspect velours, pour la décoration et la protection de la surface du bois contre les intempéries.

CONDITIONNEMENT

Fût de 10 L, pot de 3 L, boîte de 1 L.

TEINTES

Livré en incolore et dans les teintes Décoratives, Naturelles ou Authentiques du nuancier Lasure.

Le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence exécutée sur le support en bois ou aux épreuves de couleur approuvées par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX

Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT

À l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION

Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frises, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.jefco.fr.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/e) : 130 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



LABELS



APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

- Bois massifs et panneaux dérivés du bois.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

En intérieur : Deux ou trois couches sont possibles selon la coloration souhaitée. Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C ou supérieure à 35° et par humidité relative supérieure à 70 % et sur des bois et dérivés contenant plus de 10 % d'humidité en masse.

En extérieur : Trois couches sur bois bruts sont indispensables. La dernière couche sera toujours pigmentée. Selon la transparence recherchée, les sous-

couches pourront être réalisées en incolore. (Toutefois, la protection du bois contre les UV est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées.) La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35° et par humidité relative supérieure à 80 % et sur des bois massifs contenant plus de 18 % d'humidité en masse. Ne pas appliquer sur des bois gercés, fendus ou tanniques. Sur un bois d'aspect inégal, on peut utiliser GREENWOOD OPAQUE en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche technique).

MATÉRIEL

- Brosse.
- Rouleau microfibres de 6 à 10 mm.
- Gant à peindre.
- Pistolet pneumatique.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau, immédiatement après usage.

DILUTION : À L'EAU

- Brosse et rouleau :
- En couche d'impression : 10 à 20 % selon la dureté des bois.
- Autre couches : Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.
- Pistolet : 15 à 20 % selon la dureté des bois.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE

9 à 15 m²/litre et par couche.

Rendement variable d'environ 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE

(T° 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 1 h.
- Recouvrable : 6 h.

OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

GREENWOOD - Mise à jour : Mars 2026

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



Peintures

GREENWOOD

Lasure de protection aux résines acryliques en phase aqueuse

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS	SUR FONDS BRUTS		SUR FONDS ANCIENS	BOIS REVETUS
	D'ASPECT HETEROGENES	D'ASPECT HOMOGENES		
PRÉPARATION	Les bois bruts et neufs seront poncés, brossés et dépolissés. Les bois gras seront préalablement dégraissés.		Ponçage, dépolissage, dégraissage si besoin. Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés à l'eau de javel diluée et éclaircis à l'acide oxalique, puis rincés à l'eau claires. Les supports préalablement nettoyés, doivent présenter une bonne cohésion de surface.	Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis (par décapage chimique, hydro gommage, ponçage suivi d'un dépolissage). Les lasures en bon état de conservation seront préalablement poncées et dépolissées.
MODE D'APPLICATION				
IMPRESSION ⁽¹⁾	GREENWOOD OPAQUE diluée	GREENWOOD diluée		
FINITION	En intérieur : 1 à 2 couches de GREENWOOD. En extérieur : 2 couches de GREENWOOD, dont la dernière au moins impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.			

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. ⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE À L'USAGE

- Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Hydrofuge et microporeux.
 - Protection contre les intempéries.
 - Protection du feu contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique).
 - Protection contre la détérioration d'aspect.
 - Apporte une couleur naturelle ou décorative tout en respectant le veinage du bois.

IDENTIFICATION

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I-7b₂.

PRÉSENTATION EN POT

Produit onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC

- Velouté.
- Indice de brillant à 60° = 22.

MASSE VOLUMIQUE

1,04 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

EXTRAIT SEC

- En poids : 31,5 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 28,9 ± 2,0 %.

POINT D'ÉCLAIR

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTRÔLE QUALITÉ

Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

GREENWOOD appliquée en 2 couches sur impression, ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et dérivés (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.com.

INTÉGRITÉ DES ALIMENTS

GREENWOOD bénéficie du label Excell + qui atteste du non-dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où GREENWOOD peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). GREENWOOD n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

AUTRES INFORMATIONS

REFERENTIELS D'EMPLOI

NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RENOVATION DU REVETEMENT

Entretien courant : lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement EFMURS (cf. fiche technique) en extérieur.

Rénovation : selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS

Relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus.

Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DECHETS

Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI "CGE" :

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.



OÙ NOUS TROUVER

Siège Social :
Les Docks II
185 Chemin de Saint-Lambert
13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

NOUS CONTACTER

☎ 04 96 12 50 00
☎ 04 91 47 80 65
✉ contact@jefco.fr
🌐 www.jefco.fr

SUIVEZ-NOUS !

Nous sommes aussi sur les réseaux sociaux !



JEFCO
Peintures